

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOÛT 2020

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h 20. Comme le veut le dernier décret gouvernemental, le public est de nouveau admis aux séances du Conseil, sous certaines conditions édictées par la Santé publique. Huit (8) citoyens étaient présents.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Une correction de la résolution 139-06-2020 du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2020 et le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Suite à l'adoption des états financiers 2019 faite à la dernière séance, il a été résolu à l'unanimité d'**adopter la répartition des surplus et déficits au 31 décembre 2019.**
7. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter le dépôt du rapport budgétaire intérimaire au 31 juillet 2020.**
8. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à la disposition des biens excédentaires de la Municipalité**, par vente publique, le 6 septembre 2020, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond.
9. Le Conseil a pris note de la signature de l'acte de vente, à M. Michel Frappier et Mme Suzie Julien, des lots 5 333 976 et 5 333 977. Un questionnement a été soulevé par les acheteurs concernant les limites des terrains. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **faire confirmer l'emplacement des bornes par l'arpenteur du lotissement.**
10. Dans le cadre du programme de reconnaissance de la Municipalité, il a été résolu à l'unanimité :
 - de féliciter Mme Sarah Barbieux et M. Sylvain Chiasson, de Saint-Paulin, pour le 40e anniversaire de la troupe *Caravane*;
 - De féliciter M. Sylvain Chiasson, de Saint-Paulin, pour l'invention d'un canot pliable.
11. Le maire a informé le public que :
 - l'assureur de la Municipalité a finalisé le traitement de la réclamation de Mme Véronique Tétreault et M. Frédéric Dufresne ainsi que celle de M. Martin Lemay. Dans les deux cas, il s'agissait de réclamations consécutives à un refoulement d'égout et la responsabilité municipale n'était pas engagée;

- le calendrier de conservation des documents de la Municipalité, soumis à BAnQ, a été approuvé, ce qui va faciliter l'opération de gestion documentaire en cours au bureau municipal.

Sécurité publique

12. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général à **signer les deux protocoles d'entente qui découlent du contrat de services avec le Groupe CLR inc.** négociés par la MRC de Maskinongé pour les municipalités du territoire et portant sur le service d'urgence 9-1-1.
13. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le public que la démarche de regroupement des services d'incendie du territoire a pris du retard à cause du confinement sanitaire et que les responsables espèrent la compléter en 2021.

Transport

14. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir, au coût de 1667,14 \$, taxes incluses, **une débroussailleuse d'Équipements G. Gagnon** de Maskinongé, pour les besoins du service des travaux publics. La dépense est prévue au budget 2020.
15. Il a été résolu à l'unanimité de ratifier l'achat de **45 panneaux de signalisation** et de la quincaillerie nécessaire à leur installation de *Spectralite Signo Plus* de Trois-Rivières au coût de 1629,73 \$, taxes incluses.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le service des travaux publics à procéder à **la canalisation d'un segment de fossé sur la rue Damphousse**, et à **remplacer deux ponceaux sur la rue Brodeur**. Ces travaux seront exécutés en régie selon les instructions professionnelles du service technique de la MRC de Maskinongé. Il s'agit d'une première expérience de fonctionnement avec le service technique de la MRC plutôt qu'avec un bureau d'ingénieurs. Si l'expérience est concluante, la Municipalité pourra réaliser des économies au niveau des honoraires professionnels.
17. Le Conseil a pris note de la demande de Mme Amélie Blais d'**installer une lumière de rue sur le chemin du Canton-de-la-Rivière** et s'est engagé à la traiter dans le prochain budget.
18. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le public que :
 - le bureau du député provincial, M. Simon Allaire, a confirmé une subvention de 45 000 \$ pour l'entretien du réseau routier municipal;
 - des représentations sont en cours auprès du ministère des Transport, de concert avec les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts et Sainte-Angèle-de-Prémont, pour trouver une

solution globale et durable au problème de la circulation lourde sur le chemin du Bout-du-Monde suite au déclassement de la capacité portante du pont Allard.

Hygiène du milieu

19. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le Baluchon à brancher sa ferme au réseau d'aqueduc municipal.**
20. Il a été résolu à l'unanimité de **ratifier l'appui de la Municipalité au Projet Res-Alliance Phase 2 de l'OBVRLY.**
21. Il a été résolu à l'unanimité de signaler au ministère des Forêts que sa réponse à notre intervention de mai concernant **l'annulation de la distribution de plans d'arbres** ne correspond pas à l'information que notre administration a reçue des gestionnaires du programme dans notre région.
22. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

Santé et bien-être des citoyens

23. Il a été résolu à l'unanimité de tenir une rencontre publique de concertation sur l'avenir de l'église, le 24 août prochain à 19 h. Une invitation particulière est adressée aux partenaires du domaine des arts et du tourisme de la municipalité.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a avisé le public que :
 - Le regroupement des OMH de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin suit son cours;
 - La MRC de Maskinongé a approuvé la nouvelle *Politique Familles-Aînés* qui sera pilotée par la nouvelle directrice générale de la *Corporation de développement communautaire*, Mme Roy.

Aménagement, urbanisme et zonage

25. Aucun dossier pour décision.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a avisé le public que la MRC de Maskinongé a adopté deux règlements modifiant le Schéma d'aménagement du territoire l'un portant sur l'aménagement du Parc industriel régional et l'autre sur la libre circulation des poules.

Culture et loisirs

27. Il a été résolu à l'unanimité d'**endosser deux projets d'activités communautaires de l'OTJ Saint-Paulin inc.**: un spectacle sur le parvis de l'église en septembre et une parade de Noël en novembre.
28. Il a été résolu à l'unanimité de participer à **un projet d'acquérir une chute à livres pour la bibliothèque municipale** dans le cadre d'un programme du ministère de la Culture. Le projet est de l'ordre de 5 000 \$ auquel la Municipalité participera à la hauteur de 1 500 \$.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait aucune information particulière à communiquer.

Autres sujets

30. Lors de la parole au public, plusieurs citoyens sont intervenus :
- M. Michel Frappier et Mme Suzie Julien sont intervenu concernant les limites des terrains acquis de la Municipalité et sur la possibilité d'un possible report de l'échéance des sommes relatives exigées;
 - M. Francis Bellemare est intervenu concernant l'emplacement possible de la lumière de rue demandée sur le chemin du Canton-de-la-Rivière;
 - M. Michel Pauzé s'est informé de la disponibilité d'eau potable à Saint-Paulin et le maire a rappelé que nos réserves d'eau sont abondantes et dépassent nos besoins municipaux.
31. Par vote unanime, à 20 h 50, la séance a été ajournée au lundi 24 août 21 h au Centre multiservice Réal-U.-Guimond.